N° 68 - Décembre 2014

Au Sommaire:

Le mot du maire

Etat civil

Extraits de comptes rendus du conseil municipal Au fil des dossiers

Les associations

En annexe:

Centenaire de la grande guerre

Horaires d'ouverture de la Mairie :

- Lundi: 14h30 -18h30
- Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi : 9h-12h
- **Résolution de problèmes locaux** : un cahier de doléances est disponible en Mairie

Permanences des élus :

• Lundi 16h-18h :

Claudine COURT / André TARDY

- Mardi 10h-12h: René HRYNIOW
- · Mercredi 10h-12h:

Claudine COURT / Gisèle MELONI

- Jeudi 10h-12h: René HRYNIOW
- · Vendredi 10h-12h:

Claudine COURT / André TARDY

Vous pouvez également rencontrer les élus sur rendez-vous

Horaires de la bibliothèque (gratuite) :

Lundi : 16h30 -18h
Mercredi : 11h30-12h30
Vendredi : 15h30 -17h
Samedi : 11h-12h

Horaires d'hiver de la déchetterie de Montrond (du 1^{er} Novembre au 31 Mars) :

• Lundi : 14h - 17h

• Mardi au Samedi : 10h - 12 h et 14h - 17h

• Dimanche: 10h - 12h

Les déchetteries sont fermées les jours fériés Informations consultables sur le site de la mairie

Mairie de Boisset-lès-Montrond

Place de l'église

42210 Boisset-lès-Montrond

Tél.: 04 77 54 40 16 - Fax: 04 77 94 56 70 Courriel: mairie.boisset42@wanadoo.fr Site de la mairie:

Site de la maine :

www.boisset-les-montrond.com Site d'André Viallard :

www.boissetlesmontrondphotos.fr

Le mot du maire

Avec l'inauguration des travaux le 17 octobre, cette année aura marqué la fin des travaux qui nous ont perturbés pendant au moins 2 ans mais qui permettent aujourd'hui de faciliter nos déplacements,.

Le repas de Noël de nos aînés, a eu lieu dimanche 7 décembre, avec l'aide du CCAS qui comme toujours s'implique beaucoup pour faire de ce moment de convivialité une réussite.

L'équipe communication, s'investit dans la réalisation des bulletins, met en place un guide « nouveaux arrivants » pour un meilleur accueil dans notre village : nous les invitons à se faire connaître en mairie. Pour l'année 2015 il est prévu de travailler sur la signalétique afin de mettre en valeur les atouts de notre commune.

Je profite du dernier bulletin 2014 pour remercier chaleureusement toutes les personnes qui de près ou de loin participent à la vie de notre village.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année. Qu'elles soient pour vous l'occasion de profiter de votre famille et de vos amis sans oublier ceux qui autour de nous rencontrent des difficultés.

Nous vous invitons comme chaque année aux vœux de la municipalité; ils auront lieu vendredi 16 janvier 2015, à 19h.

Claudine COURT



La cérémonie commémorative officielle du 11 novembre s'est déroulée comme de coutume, en matinée, mais cette année, elle a revêtu un caractère exceptionnel par le nombre de participants!



MARIAGES

Toutes nos félicitations à :

- Laurent RICHARD et Lucrèce MAGNIN, le 20 septembre,
- Patrice REVIRON et Liliane BEURET, le 20 septembre.

DÉCÈS

Nos sincères condoléances à la famille de Jean BONNEFOY décédé le 3 novembre à l'âge de 92 ans.

NAISSANCES

Sincères félicitations aux parents de :

- Maxine ROUX ZECCHINI, née le 2 octobre, 20 route de Goué,
- Élina LAMURE, née le 15octobre, 2 bis chemin des guignols,
- Mathilde RIVOIRE, née le 16 octobre, 15 route de la Gare,
- Léandre QUINTIN, né le 26 octobre, 4 chemin des Murettes,

Les personnes ne figurant pas sur les listes électorales doivent se faire inscrire le plus tôt possible.

La Mairie sera fermée au public du 22 décembre au 2 janvier 2015 inclus. Mais une permanence spéciale élections sera assurée le 31 décembre de 10h à12h pour les inscriptions tardives!



EXTRAITS DE COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'intégralité des comptes rendus est disponible sur le site de la mairie après approbation par le conseil municipal

Réunion du Conseil Municipal du 21 juillet 2014

AGRANDISSEMENT DE LA « ZONE 30 » DANS LE BOURG : du dos d'âne après l'école jusqu'à la Croix de Mission, soit jusqu'à l'embranchement de la rue du Bourg en Haut vers le pont de la Mare.

RYTHMES SCOLAIRES ET PEDT (Projet Educatif De Territoire établi avec l'association les Chambons)

Mis en place à la rentrée, ce projet établi pour 3 ans, prévoit que les TAP (Temps d'Activités Péri-éducatifs) soient proposés gratuitement les mardis et jeudis de 15h30 à 16h30. Les communes d'Unias et l'Hôpital le Grand ont décidé de les facturer 2,30€/heure aux familles. Il est rappelé que ces TAP sont facultatifs, et sur inscription cycle par cycle. Le Conseil approuve ce PEDT tout en précisant que la gratuité des TAP pourrait être remise en cause si le bénévolat s'essoufflait, si les aides de l'Etat étaient remises en question et si les coûts devenaient inacceptables pour le budget communal (au-delà de 5 000€/an).

VACATION SALLE DES FETES ET REGLEMENT INTERIEUR: depuis 2002, Frédéric DE OLIVEIRA était chargé de l'état des lieux de la salle des fêtes. Ces vacations sont rémunérées à hauteur de 30€ par vacation

+ 5€ par fiche « état des lieux ». Suite à sa démission Michel GIRAUD reprend cette mission, secondé par Marine BEAU.

PRIORISATION DES TRAVAUX:

- •40 000€ ont été budgétés pour des travaux à la salle des fêtes, 29 000€ sont déjà réalisés. Il reste 11 000€ : André TARDY propose de finir la rénovation de la toiture et d'isoler les plafonds de la petite salle et de celle de la peinture sur soie.
- •A la salle des sports, le joint de dilatation de la pièce du haut sera refait pour 1 471€.

CREATION POSTE ADJOINT TECHNIQUE DE 2^{ème} CLASSE : pour pouvoir embaucher Rémi FLEURET un contrat aidé à 75 % a été conclu d'une durée de 3 ans à compter du 1er septembre 2014 pour 35 heures

hebdomadaires.

PRESENTATION RAPPORT ANNUEL SIVAP: l'eau distribuée provient des puits de St André et Bellegarde principalement. Malgré

l'augmentation du nombre d'abonnés, la consommation générale baisse. Pour l'assainissement, bien que la CALF en ait la compétence, il est géré par le SIVAP. La nouvelle station de traitement de Plancieux devrait être mise en construction rapidement. Pour rappel, les contrats d'affermage ont été renouvelés en 2013 et renégociés d'où une baisse des tarifs

COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS CALF : tous les conseillers ayant participé à des commissions CALF font un rapide compte rendu des sujets évoqués.

QUESTIONS DIVERSES:

- une rencontre avec les agriculteurs de la commune aura lieu le 8 octobre à 20h.
- une rencontre avec tous les riverains de la rue de la Passerelle pour évoquer le problème du stationnement aura lieu le 3 septembre à 20h.
- City stade : la sénatrice Cécile CUKIERMAN a notifié une subvention de 10 000€. On attend une réponse de la CAF.
- Travaux : des devis demandés à l'entreprise de maçonnerie REYNAUD pour la réfection de l'escalier de la place des Remparts, la Croix de l'Ancienne route de Fontannes et le muret de soutènement de la place de I'Eglise. Ceux-ci s'élèvent à 1 800€.
- Des travaux sont aussi à prévoir dans la cour de l'école concernant le déplacement des compteurs d'eau plus celui de l'appartement (devis SAUR de 1 300€). Voir si le problème de la flaque dans la cour de la bibliothèque peut être solutionné en même temps.
- Ecole : les enseignants de maternelle souhaiteraient 2 bacs à sable. OK pour un budget de 500€.

Réunion du Conseil Municipal du 24 septembre 2014

AUTORISATION VENTE MAISON ARAUJO: donnée à Mme le Maire AUGMENTATION ENVELOPPE DE FONCTIONNEMENT VOIRIE **CALF**: de 2 000€ à 4 000€.

Pour rappel, l'aménagement du parking du lavoir est prévu sur 2015 pour un montant estimé à 55 000€, sans compter les frais d'acquisition de la parcelle. Chemin des Guignols : le problème de fossé pourrait être solutionné en dirigeant les eaux pluviales en direction de la voie déferrée. Les travaux sont estimés à 2 531,52€ TTC. Le Conseil souhaite ajouter ces travaux sur l'enveloppe CALF investissement 2015.

AMENAGEMENT PARKING RD105: rappel de la rencontre avec les riverains de la rue de la Passerelle sur le manque de place de parking par rapport au nombre de logements. Il est proposé d'aménager la bande de terrain longeant la RD105. Le devis s'élève à 1 980€ HT.

ARRETE DU MAIRE REFUSANT LE TRANSFERT D'UN POUVOIR DE **POLICE ADMINISTRATIVE SPECIALE**: à la CALF et au SIVAP. APPROBATION DES NOUVEAUX STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU VAL D'ANZIEUX ET PLANCIEUX (SIVAP) : ces modifications ont pour but de préciser la domiciliation du siège du syndicat.

ENVELOPPE CANTONALE: Alain LAURENDON, Conseiller Général, propose la somme de 6 800€ au titre des enveloppes cantonales de solidarité.

CONTENTIEUX DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF - PLU : le

08 septembre 2014, le Greffier en chef du tribunal administratif de Lyon nous transmet la requête n°1406935-1 présentée par Monsieur Pierre RIVOLLIER pour Pierre et Marie-France RIVOLLIER, Bénédicte COGNET, Marc GRANGE et Jean-Paul GRANGE. Cette requête vise le bien-fondé de la délibération d'approbation du Plan Local

d'Urbanisme en date du 11 mars 2014 par le Conseil Municipal. Celui-ci autorise Mme le Maire à ester en justice et désigne le cabinet PETIT pour défendre les intérêts de la commune dans cette instance.

DECISION MODIFICATIVE: extension réseau SIEL pour 5 500€ **QUESTIONS DIVERSES:**

- Point d'actualité CALF sur la préparation d'un schéma de mutualisation, sur le Fonds Logement Unique qui s'adresse aux personnes en difficulté et sur le Pays du Forez qui devient pôle d'équilibre territorial et rural.
- Chemins communaux : « visite » samedi 4 octobre 2014.
- COCS : inauguration conjointe avec le SIVAP vendredi 17 octobre à
- WC place des Marronniers : prévoir une ouverture les fins de semaine.
- Parcelles SMIF: un groupe de travail va se mettre en place.
- Commission cimetière : réunion jeudi 9 octobre à 15h.
- Barnums : traces de moisissures sur les bâches, des réflexions ont été faites par les locataires. Une remise substantielle sera accordée à ces personnes.
- Extinction de l'éclairage public la nuit : permet de faire des économies. Voir aussi pour diminuer l'éclairage du rond-point du Cerizet.
- Illuminations de fin d'année : le Conseil est d'accord pour l'achat de motifs (1 000€) pour « équiper » les boîtes déjà installées.
- Voisins vigilants : demander à l'adjudant Férréol (gendarmerie de Montrond) de venir présenter le concept avant un conseil municipal.
- •Bibliothèque : proposition évoquée de mise en place d'une boîte à livres pour un échange gratuit de livres entre particuliers.
- Prévoir un livret « nouvel arrivant », pour toutes les infos utiles
- Voir avec les associations pour la mise en place d'un forum.
- Bulletin : prévoir une parution début décembre.

AU FIL DES DOSSIERS

COLLECTE D'OBJETS DE LA GUERRE 14-18



Dans le cadre de la prochaine exposition sur le thème de la grande guerre à la salle des fêtes organisée par le PHILA CLUB **COLLECTIONS**, la commune recherche des objets, souvenirs familiaux concernant le guerre 14-18:

- Lettres photos
- Cartes postales
- Objets militaires (décorations, armes, tenue militaire, casque...)
- Journaux articles de presse
- Objets du quotidien : vêtements, vaisselle, ...
- Affiches et publicités d'époque
- Objets de la vie dans les tranchées : gourde, douilles sculptées, gamelle, cisaille à barbelé...
- Monnaie timbres de l'époque

Merci de prendre contact avec la mairie ou la bibliothèque pour en faire l'inventaire.

DE NOUVEAUX HORAIRES À LA BIBLIOTHÈQUE

Afin d'adapter les horaires à la mise en place des nouveaux rythmes

scolaires, la bibliothèque a procédé à un sondage auprès de ses lecteurs.

Les nouveaux horaires sont donc les suivants :

- •Lundi 16h30-18h (inchangé)
- •Mercredi 11h30-12h30
- •Vendredi 15h30-17h
- •Samedi 11h-12h.



MISE EN PLACE DU RÉSEAU DE LECTURE

Au premier semestre 2015, les 36 médiathèques-ludothèques du territoire Loire Forez rassemblées au sein d'un même réseau gratuit et ouvert à tous, proposeront:

- Une collection et une carte uniques permettant aux usagers d'accéder gratuitement à une offre élargie (plus de 200 000 livres, revues, CD, DVD, partitions...)
- Un portail web commun pour consulter les ressources en ligne, réserver des documents, connaître l'actualité culturelle des bibliothèques...
- La circulation des documents par navette entre les bibliothèques et médiathèques du territoire,
- Un programme d'actions culturelles concerté : spectacles, expositions, concerts culturels à l'échelle du territoire.

CIMETIÈRE

La commune va engager la procédure de reprise de certaines concessions en état d'abandon et pour celles dont le renouvellement n'a pas été effectué depuis plus de 2 ans.



A cet effet un affichage sur l'un des piliers du cimetière liste les sépultures concernées.

Un marquage des concessions concernées a été effectué (certaines depuis plus de 2 ans) ; néanmoins, pour éviter toute ambiguïté, bien que rien ne nous y oblige, une recherche des parents ou ayants droit sera engagée dans le courant de l'année 2015.

Nous attirons votre attention pour en informer éventuellement des parents proches. Merci pour votre sollicitude.

ENTRETIEN DES CHEMINS RURAUX

Cette année particulièrement pluvieuse a accéléré la dégradation des chemins par formation de nids de poule due aux passages d'engins motorisés.

Pour y remédier des rebouchages temporaires ont été ou seront réalisés par nos employés communaux, avec la participation de riverains et

Dès le printemps prochain, une action plus significative sera engagée avec l'intervention d'une entreprise de TP, conjointement avec d'autres communes voisines.

Cette action devrait répondre à la préoccupation évoquée par nos agriculteurs lors de la réunion d'échange du 8 octobre.

Depuis le 13 novembre l'entreprise Duboeuf de Chevrières a entrepris le fauchage et broyage dans certains chemins y compris la voie déferrée. Pour cette opération, la commune s'est associée au marché de la CALF afin de bénéficier de tarifs privilégiés.

Pour mémoire, le patrimoine des 25 chemins ruraux représente un linéaire de 10,225 Km!

SALLE DES FÊTES!

Les travaux de réfection et d'étanchéité de la toiture vont se poursuivre,

à compter du 24 novembre par l'intervention de l'entreprise BOINON de Civens. Suivront les travaux d'isolation des petites salles, dès le début de décembre, par l'entreprise MUGUET de Rive de Gier.

LES RELATIONS DE BON VOISINAGE.

• L'automne est là, les feuilles mortes jonchent le sol ; « pensez aux relations avec votre ou vos voisins »:

Le voisinage doit supporter les feuilles que le vent peut envoyer au-delà de la limite de propriété, car il s'agit d'un « inconvénient normal de voisinage ». En revanche, si les feuilles, du fait de leur abondance, viennent à obstruer une gouttière ou s'entasser sur le toit, vous pouvez demander au voisin de prendre toutes dispositions nécessaires afin d'éviter pareil dommage.

- Novembre est le mois propice pour les plantations, aussi évitez de commettre certaines erreurs de plantation ; voici quelques règles élémentaires à respecter pour vos plantations.
- A défaut de règlements et usages, l'article 671 du code civil dispose que les plantations dépassant les 2 mètres de haut devront se trouver à 2 mètres de la limite séparative de propriété, quant à celles n'atteignant pas les 2 mètres de haut, elles pourront être à 0,50 mètre de la propriété voisine.
- Ne négligez pas les racines traçantes : celles-ci peuvent courir voir dépasser sur une propriété tierce. Elles peuvent être coupées sans l'autorisation du propriétaire.

Et l'élagage me direz-vous!

Un arbre, planté à la distance légale, peut avoir en poussant des branches surplombant la propriété voisine. On ne peut pas couper soimême les branches des arbres du voisin dépassant la limite séparative. Il faut lui demander de faire le nécessaire.

CLÔTURES:

Nous vous rappelons que toute édification de clôture séparative entre particuliers ou en bordure d'une voie de circulation, est soumise à l'obligation d'une déclaration préalable.

LES ASSOCIATIONS

CENTRE DE LOISIRS INTERCOMMUNAL « LES CHAMBONS »

L'équipe : au côté d'Aline, la directrice, une équipe de 12 animateurs et référents par secteur :

- **Benjamin** responsable du secteur ados & pré-ados,
- Mélanie responsable du périscolaire de Boisset-les-Montrond et du centre aéré.
- Laura responsable du périscolaire de L'Hôpital-le-Grand et Unias.
- Elisabeth responsable des TAP sur les différentes communes,
- Marion et Aline gestionnaire des règlements

Les animateurs : Jodie, Kevin et Kevin, Pauline, Floriane, Marion plus différents stagiaires

Le centre de Loisirs sera ouvert pour la période de Noël du 22 au 24 Décembre pour les enfants et pré-ados avec des activités de création, de cuisine, sportives et culturelles.

Le centre est également ouvert tous les mercredis avec différentes formules

- 11h50-12h30 périscolaire.
- 11h50-14h repas et périscolaire,
- 11h50-17h/18h30
- Demi-journée avec repas en accueil de loisirs.

Le Périscolaire et les TAP : l'année 2014-2015 a vu de nombreux changements en raison des nouveaux rythmes et des nouveaux horaires.

Les mardis et jeudis de 15h25 à 16h30, nous proposons des activités diversifiées permettant d'éveiller les enfants à des thématiques variées : culture, sport, art et « A tout va » (cuisine, poterie, yoga, jeux de motricité, bridge scolaire, échanges intergénérationnels)

Après les TAP, de 16h30 à 18h30, le périscolaire est toujours en place avec un temps goûter. Un temps périscolaire est mis en place dès la fin des cours (15h25) lundi et vendredi.

A noter que pour des raisons de sécurité, nous souhaitons que les parents inscrivent leurs enfants afin de prévoir le nombre d'animateurs. Toute demi-heure entamée est due, une absence injustifiée ou un non avertissement de présence sera facturé 1€ supplémentaire. Vous avez jusqu'à 15h pour avertir de toutes modifications.

De plus en cas de non respect du règlement intérieur, retrait répété d'un enfant après l'heure de fermeture, paiement en retard des factures, indiscipline notoire l'enfant pourra être exclu.

Les Ados et Pré-ados :

Les pré-ados (CM2 et année collège) peuvent nous rejoindre au local de L'Hôpital-le-Grand et monter des projets pour l'année 2014-2015. Ouverture du local mardi et vendredi de 18h à 20h30 et mercredi 14h-17h pendant les temps scolaires. Pendant les vacances scolaires, ouverture à la journée du lundi au vendredi.

Les pré-ados cherchent des proiets d'autofinancement pour un miniséjour lors des vacances de printemps. Ils sont prêts, sous couvert de l'association, à ramasser vos feuilles, ranger votre bois, déblayer la neige en fonction des intempéries, ranger vos locaux, ou toute autre proposition adaptée à leurs capacités. N'hésitez pas à nous contacter.

Pour toute information vous pouvez nous contacter:

L'Hôpital-le-Grand: 09 80 47 03 51 Boisset-les-Montrond: 06 50 82 45 99 Directrice: Aline: 06 64 17 03 87

Adresse Mail.: leschambons42210@gmail.com

Tarifs année 2014 - 2015 :

Adhésion 12€ par famille, couvrant le TAP, le Périscolaire de Boisset-les-Montrond, L'Hôpital-le-Grand, Unias, les mercredis et les vacances scolaires enfants - ados

Accueil de loisirs pour les enfants de Boisset-les-Montrond, L'Hôpital-le-											
Grand & Unias											
	Coefficient <	701 <coeffici< td=""><td>1001<coeffi< td=""><td colspan="2">Coefficient ></td></coeffi<></td></coeffici<>	1001 <coeffi< td=""><td colspan="2">Coefficient ></td></coeffi<>	Coefficient >							
	700	ent>1000	cient>1400	1401							
Repas	4.00€										
Journée	7.15€	9.20€ 11.25€		12.75€							
sans repas											
½ journée	5.10€	6.15€	7.65€	8.70€							
Accueil de loisirs pour les enfants des communes extérieures											
	Coefficient <	701 <coeffici< td=""><td>1001<coeffi< td=""><td colspan="2">Coefficient ></td></coeffi<></td></coeffici<>	1001 <coeffi< td=""><td colspan="2">Coefficient ></td></coeffi<>	Coefficient >							
	700	ent>1000	cient>1400	1401							
Repas	4.00€										
Journée	8.20€	10.20€	12.25€	13.80€							
sans repas											
½ journée	6.15€	7.15€	8.70€	9.70€							
Périscolaire pour les enfants de Boisset-les-Montrond, L'Hôpital-le-Grand &											
Unias											
	Coefficient <	701 <coeffici< td=""><td>1001<coeffi< td=""><td>Coefficient ></td></coeffi<></td></coeffici<>	1001 <coeffi< td=""><td>Coefficient ></td></coeffi<>	Coefficient >							
	700	ent>1000	cient>1400	1401							
Tarif à la ½	1.10€	1.15€	1.20€	1.25€							
heure											

CLUB AMITIÉS LOISIRS

L'assemblée générale du Club Amitiés Loisirs aura lieu mardi 6 janvier 2015 à 14 heures à la salle des fêtes.

Toutes personnes intéressées seront les bienvenues.

COMITE DES FETES

Fête patronale 27 et 28 juin 2015

Merci à tous les jeunes, nés en 1997 et 1998, motivés pour préparer la fête patronale, de bien vouloir s'inscrire avant le 31 décembre 2014 en envoyant leurs coordonnées à Nathalie Grange n.grange@42.sideral.fr (06 73 62 40 68)

Nom		 			
Prénom		 			
Année de nais					
Adresse post	ale	 	 		
Adresse mail	classard	 	 	 	
Adresse mail	des parents.	 	 	 	
N° portable of	lassard	 	 	 	
N° portable e					





A l'occasion du centenaire de la Grande guerre, il est apparu opportun de publier quelques lettres et illustrations de cette époque qui nous sont parvenues malgré les années.

Avec tous nos remerciements à B. Boudol pour son aimable contribution.

On verra successivement deux lettres, datant de 1916 du soldat Joannès Abrial, frère de Jean, qui fut tué à l'ennemi, Joannés Abrial avait été réformé, il ne fut appelé que fin 1915 et affecté là ... où il y avait le plus de pertes : l'infanterie coloniale



Ci-dessous, Soldat Jean Abrial 321ème régiment d'infanterie Beau frère de François Boudol



Remarques

Quelques notes à propos de la Famille Boudol.

François Boudol (1880 – 1949) fils de Jean Boudol et frère de Charles, époux de sa sœur Pierrette Abrial. François Boudol sergent Cie D27 au 7ème Génie en Avignon, âgé de 35 ans en 1915, fut mobilisé seulement le 1er octobre 1914.

François Boudol , à l'Armistice qui le surprit à Vouziers (Ardennes) comme lieutenant, décida de ne pas rouvrir à Boisset l'entreprise de maçonnerie fermée pour cause de guerre, mais d'émigrer dans les Ardennes et d'y créer une entreprise de reconstruction des villages en ruines. Il y resta jusqu'en ... 1929 et revint à Boisset les Montrond « Au château Boudol »



Soldat Joannès Abrial

Aux armées le 26 février 1916 34ème régiment d'infanterie coloniale

Chère sœur,

J'ai bien reçu ta lettre qui m'a procuré beaucoup de plaisir, j'apprends des bonnes nouvelles de toute la famille.



Cela me console de cette vie monotone. Voici 10 jours que je passe dans les tranchées de 1ère ligne. Ce sont 10 jours d'angoisse et de tristesse, aussi me paraissent-ils longs de nuit comme de jour et par tous les temps : pluie, neige, froid. Je suis obligé de me tenir sur le bord de la tranchée à veiller sur l'immensité. de temps en temps j'entends siffler les balles et comme tu me connais si impressionnable, tu dois savoir si ça m'arrange...

Les 21 et 22 il y a eu un bombardement intense non loin de moi et qui a duré toute la nuit et il s'en est suivi une attaque avec l'emploi de gaz asphyxiants et beaucoup ont trouvé la mort par des souffrances terribles.

Cela me bouleverse un peu de sorte que je suis toujours agité et depuis 2 ou 3 jours je ne puis me reposer. Dans ma cagna à peine y-a-t-il une heure que je suis couché, que tout mon corps tremble : un bras et la cuisse de la jambe gauche, je pense que ce sont les nerfs. Alors comment vais-je être si je dois participer à une attaque menée par l'ennemi avec des gaz asphyxiants, j'ai peu de chances de m'en sortir. Ce qui est terrible pour moi de trouver la mort peut-être, sans revoir ceux qu'on aime, je ne le dis pas à Aline. Je ne sais pas où François et Jean sont passés, s'ils ont appris que c'était terrible et très exposé. Enfin à partir du 29 je dois aller au repos 6 jours et il ne sera pas malheureux de trouver un peu de paille pour se coucher.

En voyant ce qui se passe, je me demande si cette guerre aura bien une fin, je conserve encore un petit espoir. Tu trouveras ma lettre peu intéressante, mais je ne peux te causer d'autre chose que de cette guerre qui vous ferait par moment perdre la tête. Je prie Dieu pour qu'il me donne une autre fille, pour qu'elle ne soit pas livrée plus tard aux mains de ces bandits qui font subir le sort le plus pénible que ceux des forçats de Cayenne.

Je te quitte en te souhaitant bon courage et bonne santé et en t'embrassant ainsi que tes chers enfants bien affectueusement. Un bonjour à la famille Boudol.

Le 3 juin 1916

Chère sœur,

Hier à 1 heure du soir, j'ai rejoint ma compagnie et j'ai eu tout de même la chance de trouver le régiment qui marchait en arrière des lignes pour venir au repos. J'ai couché hier soir dans un petit village où se trouvait ma compagnie et ce matin nous sommes repartis vers les 7 heures pour faire 7 kms toujours en arrière et nous sommes cette fois définitivement au repos dans une petite ville de l'Oise de 3 500 habitants, proche de la Somme.

Bien que je sois au repos, à l'abri du danger, je ne suis pas tranquille car je suis toujours à me demander ce que l'avenir nous réserve. Où irons –nous en sortant d'ici, peut-être dans un secteur plus mouvementé où on court beaucoup de danger?

Toujours est-il que je suis attristé sous l'impression de mon pauvre frère auquel je pense si souvent ayant trop le temps. Pourtant il faut que je me surmonte car je ne sais pas le temps de souffrances morales que je vais endurer avant de revenir à ma famille. Et François a-t-il fait bon voyage ? donne-moi des nouvelles. Mon adresse est toujours la même 34ème régiment d'infanterie coloniale, 20ème compagnie, secteur 148. Je suis bien portant et j'espère que vous êtes de même.

Mes meilleures caresses à tes chers enfants, pour toi mes meilleurs baisers. Bonjour à la famille Boudol.

Joannés